Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre des Transports et de la Mobilité durable

Québec, le 10 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Questions relatives au programme SAAQclic

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions inscrites au feuilleton du 9 octobre 2025 par le député de la circonscription de Nelligan, concernant le programme SAAQclic.

Je comprends que certaines informations véhiculées dans le cadre de la *Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile* (Commission) puissent apporter son lot de préoccupations. En réponse aux questionnements spécifiques du député de Nelligan, voici ce que je suis en mesure de confirmer :

Le déficit cumulé de la Société au 30 septembre 2025 n'est pas disponible; il le sera uniquement à la fin du mois de novembre 2025.

Les déficits cumulés intérimaires ne sont pas validés par les auditeurs externes. Seul le déficit cumulé annuel est diffusé lors du dépôt du rapport annuel de gestion de la Société, dans lequel se retrouvent les états financiers audités. Au 31 décembre 2024, le déficit cumulé de la Société s'élevait à 492,3 M$.

…2

Québec
700, boulevard René-Lévesque Est
29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@transports.gouv.qc.ca

Montréal
500, boulevard René-Lévesque Ouest
16e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886

Le 20 février 2025, la Société annonçait la décision de suspendre la livraison 3 de SAAQclic. Cette livraison portait sur la transformation des services d'indemnisation des personnes accidentées de la route. Les seuls coûts engagés pour cette livraison s'élèvent à 0,9 M$ et concernent sa conception et planification. Ces coûts sont inclus dans les coûts finaux de développement de SAAQclic de 620 M$.

La Société réévaluera la transformation des services d'indemnisation en temps opportun. Cette réévaluation inclura notamment la mise à jour du niveau d'investissement requis. Entre-temps, ces services sont maintenus via l'ancien système informatique. Il n'y a donc pas d'impact sur le service à la clientèle.

Finalement, concernant la demande d'obtenir le coût du système antérieur à SAAQclic, les dépenses réelles en technologie de l'information de l'année 2017 s'élevaient à 55,3 M$, tel qu'indiqué dans l'évaluation des coûts d'exploitation déposée à la Commission en octobre dernier.

Ce montant inclut non seulement les dépenses de maintien, contractuelles et opérationnelles associées au système remplacé, mais également toutes les autres dépenses annuelles associées à l'exploitation des technologies de l'information de la Société.

Il est opportun de noter qu'étant donné que ces systèmes étaient désuets, le statu quo aurait généré des coûts supplémentaires annuels non quantifiables. Ces coûts supplémentaires ne sont pas pris en compte dans le résultat de l'évaluation des coûts d'exploitation déposée à la Commission.

…3

Rappelons que la nouvelle plateforme SAAQclic a permis de moderniser et de bonifier l'offre de service de la Société. À titre d'exemples, les services en ligne de transfert de propriété de véhicules entre particuliers et l'accès par le client à son dossier sont des fonctionnalités qu'il n'était pas possible d'offrir à la clientèle auparavant.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jonatan Julien